

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (A.A.O.O.N) N°  
DNCMP/.402/F/2024-2025 POUR LA FOURNITURE DES PINCES BRONCHIQUES  
AU CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE KAMENGE**

Date de publication : ..24/..3.. / 2025

Date d'ouverture des offres : ..17.. / 03.. / 2025.

### 1. Objet

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK) lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National **pour la fourniture des Pincés Bronchiques.**

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge (CHUK) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé pour la *fourniture de Pincés Bronchiques*. **Le marché est composé de Pincés Bronchiques**

### 2. Financement du marché

Le marché est financé par les fonds propres du CHUK, exercice 2024-2025.

### 3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Publication Nationale (AAON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

### 4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

### 5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Direction Générale du CHU Kamenge, moyennant paiement d'un montant de cinquante mille francs burundais (50 000 FBU), dont la moitié sera versée sur le compte CC 10296 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du CHUK et l'autre moitié au compte N° CC10003 ouvert à la BRB sous le compte de transit des recettes non fiscales.

L'achat du DAO est obligatoire pour tout soumissionnaire faisant une offre. Ce montant est non remboursable. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

## 6. Caution de soumission.

Une caution de soumission d'Un Million Huit Cent Mille Franc Burundais (1 800 000 FBU) doit être fournie en même temps que l'offre. Son absence est cause du rejet.

## 7. Dépôt des offres

Les offres sont exclusivement rédigées en langue française et en 6 exemplaires dont **un (1)** original et **cinq (5)** copies (pour chaque type d'offre à savoir l'offre technique et l'offre financière) marquées comme tels seront contenues dans une enveloppe et seront déposées au Secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge, Avenue MWEZI GISABO Tél. 22 23 60 60/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA au plus tard le 17/03/2024 à 10 h 00min, heure locale.

Les offres doivent être paraphées, paginées et comprendre une table des matières. L'enveloppe portera clairement la mention: «**REPONSE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...../F/2024-2025. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DU 17/03/2025**».

## 8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

## 9. Date limite de dépôt des offres.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 17/03/2024 avant 10h 00min, heure locale.

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

## 10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessus le 17/03/2025 à 10h 30min, heure locale. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP assistera à la séance d'ouverture des offres. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la commission et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics pour contrôle. Une copie du PV sera donnée au soumissionnaire qui en aura fait la demande.

## 11. Délais d'exécution

Le délai d'exécution est de 60 jours à compter de la notification définitive du marché.



Fait à Bujumbura, le 10/03/2025

LE DIRECTEUR GENERAL,

Pr. HARAKANDI Stanislas